

RÉSEAU RÉGIONALE ACV CENTRE VAL DE LOIRE

L'évaluation, un outil d'aide pour faire du projet et coopérer



pluricité
GROUPE



- 1. Evaluer les programmes ACV**
- 2. L'évaluation du dispositif de revitalisation de la région Bourgogne Franche Comté**
- 3. Exemples d'outils d'évaluation au service du projet**



PRÉAMBULE POUR SE METTRE A L'AISE...

- L'évaluation c'est un peu plus que le suivi (observation à plat vs analyse de causalité, approche horizontale vs verticale)
- L'évaluation, c'est différent du contrôle (résultats vs ressources/réalisations)
- L'évaluation, c'est mieux que l'audit (inclut les sujets d'organisation et de gouvernance dans leur capacité à contribuer ou produire ou non des résultats)
- L'évaluation, c'est pratique, on fait ce qu'on veut, on en fait ce qu'on veut, y compris ça, mais même ça, ça prépare



POUR VOUS ENNUYER...

- C'est toujours trop tôt pour évaluer (Chinon, Bourges), on est bien d'accord
- Un bon suivi, un bon tableau de bord, c'est déjà top! (Vierzon)
- Mais, si je peux me permettre, dès le démarrage, ou au plus tôt, anticipez quand vous aurez besoin d'une évaluation et pour quoi faire, sur quels sujets (on ne peut tout évaluer), de quelles informations vous aurez besoin (avant/après)
- Sinon, vous direz après « on aurait dû y réfléchir » (cf. cités éducatives)



ÇA, VOUS N'Y ARRIVEREZ PAS...

- Dites moi ce qui serait advenu sans le programme ACV?
- Comment vont les cœurs de ville? Comment l'offre de logements évolue-t-elle? De nouveaux commerçants sont-ils arrivés? De nouveaux lieux culturels ont-ils été créés?
- Le programme ACV y est-il pour quelque chose? Pour combien?
- En a-t-on vraiment pour notre argent?



ÇA NE MARCHE PLUTÔT PAS

- Quand c'est obligatoire, quand on se sent obligé
- Quand on ne prend pas le temps
- Quand on ne veut pas savoir
- Quand on ne sait pas ce qu'on veut en faire
- Quand on n'a pas préparé
- Quand on n'a pas impliqué les élus et partenaires
- Quand on est obnubilé par les impacts
- Quand on est trop scientifique



- Une difficulté à isoler « l'effet ACV »
- Des ambitions immodérées d'évaluation vs des moyens modestes
- Le manque de données d'observation actualisées et dynamiques
- La difficulté de la formulation d'un jugement collectif dans un cadre partenarial parfois crispé
- Une solution: une stratégie d'évaluation embarquée
- L'utilisation des résultats: le nerf de la guerre



POSEZ-VOUS LES BONNES QUESTIONS...

- Des intuitions, mais pas de preuves, un manque de connaissance sur les résultats
- Un avancement trop lent, des décisions à prendre
- Des points à mettre en débat
- Des partenaires à remobiliser, pour donner du souffle
- L'impression de trous dans la raquette
- Une stratégie à redéfinir, un avenant à signer...

- La médiathèque de Chinon, elle marche bien?
- L'aménagement de logements pour les jeunes salariés dans un ancien bâtiment communal en cœur de ville de Pithiviers était-il pertinent?
- Le projet sur les commerces (rachat de bâtiment et réaffectation) à Montargis a-t-il porté ses fruits? Les activités créées sont-elles pérennes?
- Le travail engagé sur la vacance des logements au-dessus des commerces à Chinon produit-il les résultats escomptés?

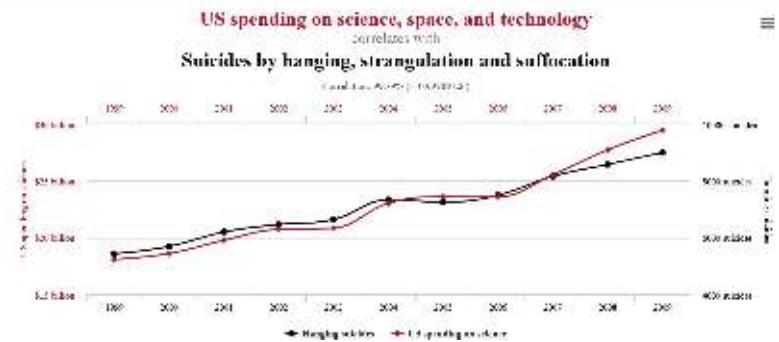


CE SERA UTILE SI...

- Vous posez un cadre de pilotage de projet clair
- Vous vous dites pourquoi vous menez une évaluation
- Vous anticipez l'évaluation: calendrier, questions, focales, rôles, données
- Vous adoptez une approche modeste: ce que ça coûte, ce qui a été fait, ou pas, les résultats obtenus, des analyses (par exemple sur la contribution du programme à obtenir les résultats attendus, sur l'accessibilité, sur la mise en valeur du centre-ville) basées sur des faits et opinions
- Vous lisez le guide d'Elise 😊



- Vous ne vous bornez pas aux indicateurs



L'ÉVALUATION DU DISPOSITIF RÉGIONAL BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ



Les questions évaluatives

1. *Dans quelle mesure le dispositif répond-il aux besoins des centres-bourg en matière de revitalisation ?*
2. *Dans quels cas les projets marchent-ils le mieux ? Quels en sont les facteurs de réussite et les freins ?*
3. *Le dispositif a-t-il contribué à faire évoluer les communes dans leurs pratiques en matière d'aménagement et de revitalisation ?*
4. *Le dispositif a-t-il eu un effet levier dans la mobilisation d'autres sources de financements ?*



L'ÉVALUATION DU DISPOSITIF RÉGIONAL BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Les enseignements sur les clés de réussite



1. L'importance d'un portage politique fort de la « revitalisation »

Convaincre, embarquer



3. Une animation et une association des principaux financeurs dès le début et tout au long du projet

Coopération complexité de montage



5. Un rôle clé de l'ingénierie régionale dans la maturation des projets et en logique de « porte d'entrée » vers les dispositifs régionaux

Cohérence, Centralisation



2. La mobilisation d'une ingénierie de projet locale adaptée aux enjeux

Pérennisation



4. Une souplesse à conserver (gouvernance, types de projets) pour s'adapter aux réalités du territoire

Agilité et adaptabilité



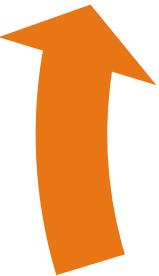
6. Une concertation à développer pour conforter et diversifier les actions

Investissement et facilitation

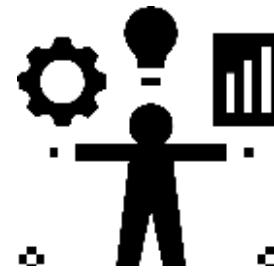
L'EFFICIENCE DU PROJET

- Le processus de projet est le cœur de la démarche Action Cœur de Ville et Petite Ville de Demain
- Créer une gouvernance vertueuse et continue d'échanges grâce notamment à l'ingénierie locale qui pilote son projet
- Avoir une posture de bienveillance et d'humilité face à la temporalité de l'évolution de la ville

Définir
l'ambition,
les
besoins



Imaginer,
projeter,
définir



PROJET

Évaluer,
corriger,
optimiser



Oser, agir,
mettre en
oeuvre

ÉVALUATION & DÉMARCHE DE PROJET

Le processus de l'étude de projet centre bourg

Révéler

- Identifier les **signaux forts et les signaux faibles** du centre
- Disposer d'une vision à 360°
- Synthétiser et **fixer les enjeux et les priorités** en les dessinant sur « plan »

Projeter

- Définir **les ambitions et fixer le cap** du projet à moyen et long terme
- Imaginer / Partager / Co-construire collectivement le champ des possibles
- **Structurer les synergies** entre les actions, leur localisation et leur réponse aux besoins d'usage
- **Hiérarchiser les leviers**
« structurants et prioritaires » pour le projet

Agir

- **Définir la pré-faisabilité des actions opérationnelles & leur financement** avec les partenaires du territoire
- **Formaliser** le plus clairement possible les objectifs, les programmes, les conditions de mise en œuvre et le phasage des actions
- **Fixer les critères d'évaluation** en lien avec les besoins d'usage et les effets attendus de l'action pour répondre aux enjeux

Cohérence entre la révélation « in situ » et l'action dans le temps

ÉVALUATION & DÉMARCHE DE PROJET

1-RÉVÉLER

- Définir les critères et les indicateurs de l'état des lieux du centre bourg dans son contexte, ses dynamiques et ses usages
- Faire reposer l'état des lieux sur des faits quantitatif mais aussi et surtout qualitatif

INDICATEURS	SOURCE D'ANALYSE	CRITÈRE D'ÉVALUATION
Densité d'espaces publics	Nombre et importance des espaces publics existants dans la centralité par rapport au nombre d'espaces publics de la commune	Ratio permettant de définir un premier niveau des capacités d'espaces collectifs pour les habitants
Niveau d'attractivité des espaces publics	Qualification du niveau d'aménagement des espaces publics et de leur fonction	Indicateur permettant d'évaluer l'attrait et le niveau d'appropriation de l'espace public (fonction urbaine, adéquation usage & aménagement, situation géographique, agréabilité du lieu)
Adéquation des rues à la fonction urbaine	Niveau d'aménagement des rues en fonction de la vocation des espaces privés limitrophes	Appréciation de la cohérence d'aménagement de la trame viaire en fonction des usages des emprises publiques
Perméabilité urbaine	Enclavement d'ilot, perméabilité entre les quartiers et le centre bourg, zones de traversée peu sécurisées, perméabilité vers les espaces naturels et agricoles	Appréciation du niveau de porosité du bourg permettant les échappées et la diversité des parcours

Indicateurs	Documents à récupérer	Questions à poser lors du 1 ^{er} entretien	
Vie associative	Nombre d'associations actives Nombre d'adhérents Secteurs d'activité (culture, sport, social, alimentation, scolaire, etc.) Liste des associations sur la commune	Analyse du CRIB 03 par rapport au nombre d'habitants ? Liste des associations sur la commune	Vitalité des associations ? Dynamique bénévole à la hausse, à la baisse, stable ?
Fêtes et évènements communaux	Nombre et types de manifestations, portées par la commune, les associations, les structures Secteurs d'activité (culture, sport, social, alimentation, scolaire, etc.) Taux de participation	Programme des manifestations ?	Quel événement est phare pour la commune ? Rayonnent-ils au-delà de la commune ?
Personnes ressources	Nombre d'éléments moteurs (élu, citoyen engagé, responsable associatif, etc.)	Liste de ces personnes	Quelles sont les personnes relais / prescriptrices sur la commune ?
Initiatives impactantes et rayonnantes	1/3 lieu, fablab ? Fêtes, actions ? Structures ? (comité de développement, OMC, OMS ?)	Liste de ces initiatives	Quels sont les points d'appuis / leviers de la commune en termes de dynamiques locales à fort impact ? Ces initiatives génèrent-elles des déplacements ? (sur la commune, de personnes extérieures qui viennent sur la commune, d'habitants de la commune qui vont ailleurs pour trouver cela ?)
Solidarité	Centre Social ? CCAS ? Réseau d'entraide bénévole ? Livraisons à domicile ? Initiatives nées pendant le COVID ?	Présentation des structures et de leurs actions	

ÉVALUATION & DÉMARCHE DE PROJET

1-RÉVÉLER

- Des synthèses pour organiser les idées et les besoins d'intervention
- Un croisement localisé des enjeux pour définir un périmètre prioritaire d'intervention de projets

Les conditions d'habitabilité du centre bourg sont-elles satisfaisantes?

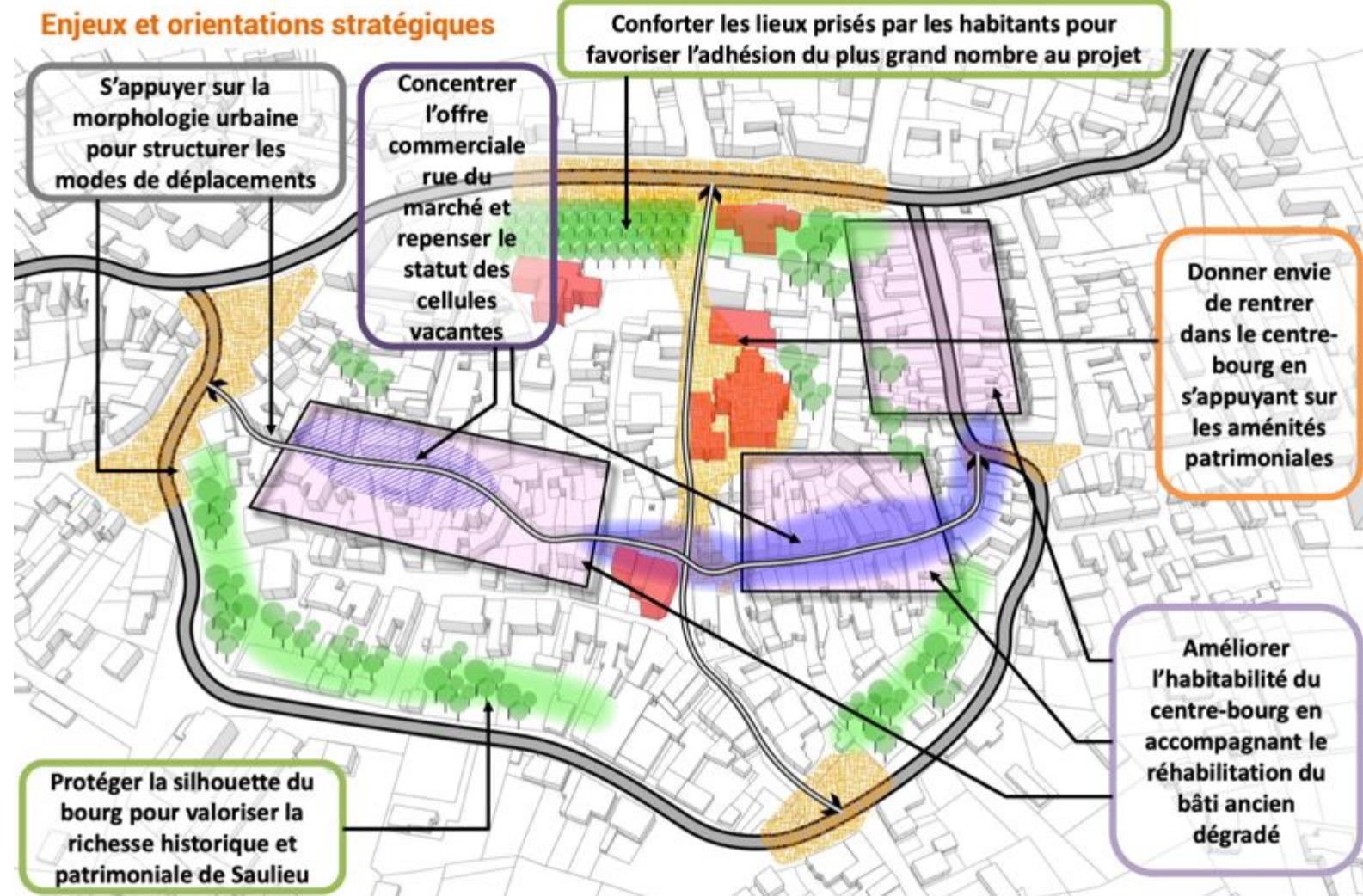
●	Emploi
●	Tendance démographique
●	Équilibre de la population active
●	Structure du parc de logements
●	Occupation et état du parc
●	Marché immobilier
●	Maîtrise de l'urbanisation

Atouts pour le centre bourg :

- Un bassin de vie et un bourg centre indépendant des influences des villes dans le maillage territorial
- Un niveau d'emploi élevé pour attirer les populations
- Proximité avec l'offre d'emploi, de commerces et services

Fragilités pour le centre bourg :

- Une population qui se paupérise et vieillit sur le centre bourg
- Un parc en mauvais état et/ou à l'abandon
- Un cumul de facteurs « repoussoir » pour la remise sur le marché
- Un manque d'offre de logements décents et diversifiés
- Des propriétaires privés à faibles capacités d'intervention



ÉVALUATION & DÉMARCHE DE PROJET

PROJETER

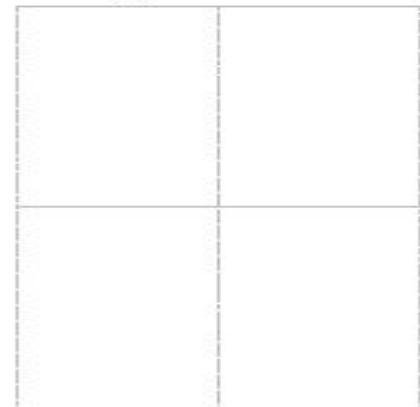
- Projeter, c'est faire des choix de façon éclairé :
 - réalisation de bilan d'attractivité intermédiaire sur les scénarios de projet,
 - éclaircir les choix par les envies et besoins des usagers,
 - Une approche des enjeux financiers
- Concevoir collectivement le sens et les actions à structurer pour faciliter le portage politique local



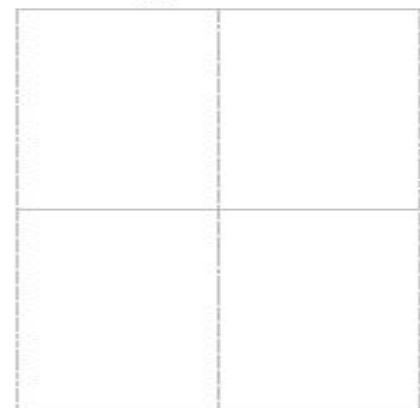
UN CENTRE BOURG RETROUVÉ

Bilan d'attractivité

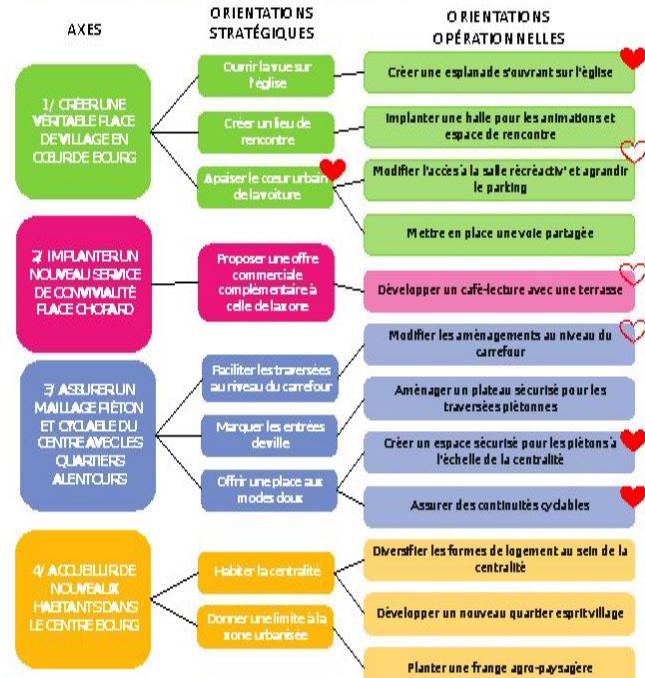
Evaluation de l'attractivité du centre bourg de Chameil en 2020



Evaluation du niveau d'attractivité du centre bourg de Chameil en 2030



■ Stratégie de reconquête



ÉVALUATION & DÉMARCHE DE PROJET

PROJETER

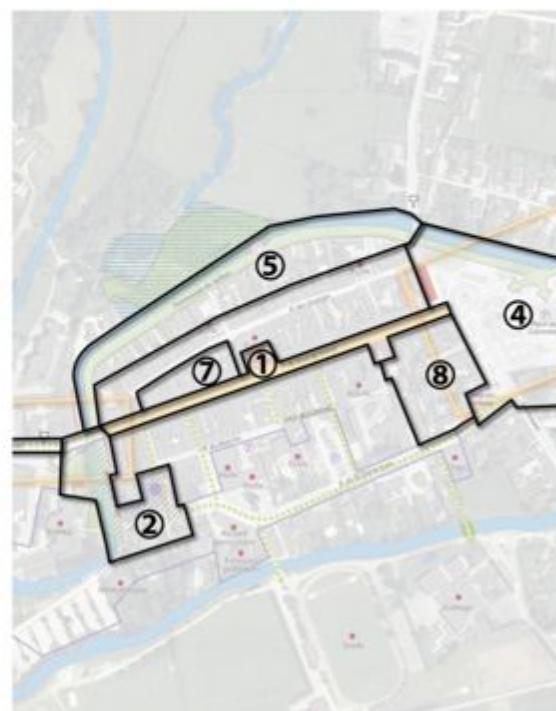
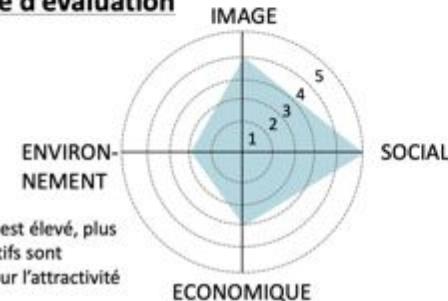
- Prioriser les actions du projets par la localisation géographique des sites d'intervention et leur complémentarité

ÉVALUATION DES SECTEURS DE PROJET **LES CRITÈRES D'ÉVALUATION**

Estimation des effets potentiels des projets opérationnels de chacun des secteurs en fonction de l'apport pour :

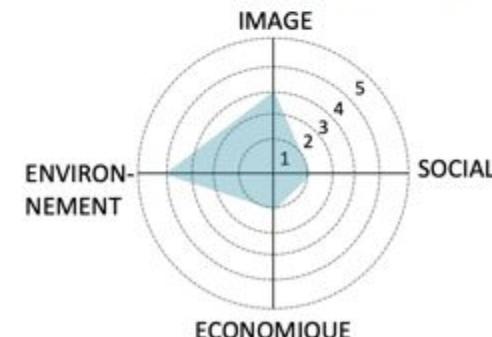
- Image du centre ville
paysage, architecture, patrimoine, cadre de vie...
- Attractivité résidentielle, associative et sociale
équipement, service, habitat, culture...
- Dynamique économique
commerce, accessibilité, tourisme...
- Plus-value environnementale
énergie, écologie, gestion des ressources, apport solaire, gestion des déchets, mobilité...

Exemple d'évaluation



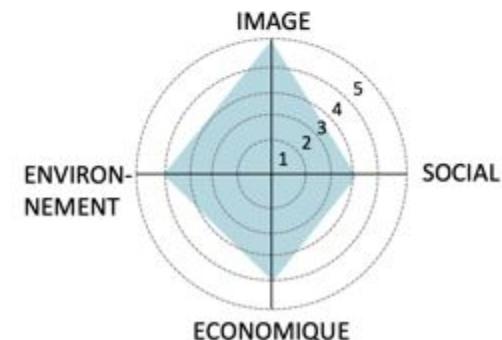
PRINCIPAUX EFFETS ENVISAGÉS :

- Développement des mobilités douces entre le centre bourg et les quartiers résidentiels limitrophes
- Marquer l'entrée de ville
- Canaliser et orienter les flux de déplacement
- Améliorer l'accessibilité au Super U



PRINCIPAUX EFFETS ENVISAGÉS :

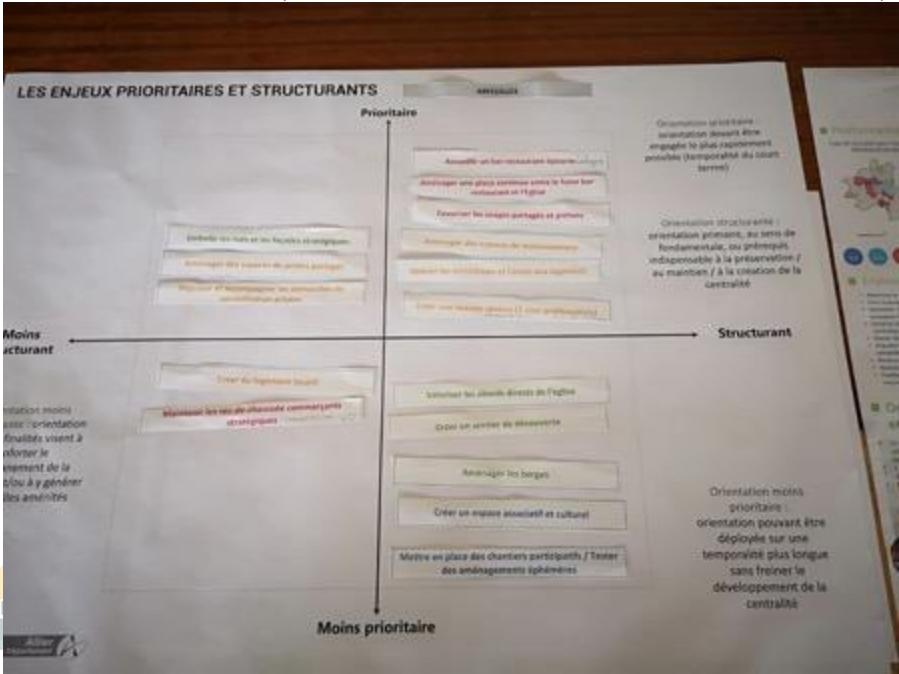
- Revaloriser l'entrée de ville et dans le centre bourg
- Créer un espace d'accueil touristique et quotidien
- Canaliser et orienter les flux de déplacement
- Reconnecter et redonner du sens aux espaces paysagers et urbains limitrophes
- Créer de nouveaux usages



ÉVALUATION & DÉMARCHE DE PROJET

PROJETER

- Coopérer et manipuler en fabriquant les outils de facilitation à destination des élus
- Préparer des formats d'ateliers de collaboration centrés sur la construction du projet par les acteurs locaux (élus & partenaires, habitants)



ÉVALUATION & DÉMARCHE DE PROJET

AGIR

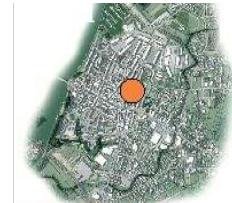
- Des fiches actions détaillées pour les projets comprenant des critères d'évaluation sur les effets envisagés de l'action
- Impliquer les partenaires/investisseurs dès la réalisation de fiches actions opérationnelles : rencontres sur les projets (speed dating, tournée des partenaires), suivi et bilan semestriel/annuel des objectifs, entraide du réseau
- Établir des supports et dispositifs adaptables pour le pilotage et les aléas opérationnels des actions : planning, frise chronologique, tableau financier...



FICHES ACTIONS

REVITALISATION DU CENTRE-BOURG 2016-2017

AXE 1 | MISE EN VALEUR DE L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE ET PATRIMONIALE D'AUXONNE



ACTION 1.1 REQUALIFIER L'ENSEMBLE PLACE D'ARMES / JARDIN DE L'HOTEL DE VILLE

MAÎTRISE D'OUVRAGE

commune d'Auxonne

PARTENAIRES

Etat, Région Bourgogne-Franche-Comté, Départemental de Côte d'Or, UDAP de Côte d'Or, CAUE de Côte d'Or, Agence de l'Eau

SUBVENTIONS

«**Programme de revitalisatio n des bourgs-centres**» de la Région : 40% des aménagements en complémentarité avec le programme de revitalisatio n de la Région, sur un temps limité à 3 ans et plafonné à 750 000€.

«**Programme de soutie n à la voirie communale**» Conseil Départemental : 30% des travaux de voirie, avec un plafond de 30 000€ et d'une opératio n par an.

DET «**Mobilier urbain à vocatio n sécur itaire**» : 20 à 30% (barrière, potelet) Agence de l'Eau envisage de mettre en place à partir de 2018 la seconde phasend'actions aidées, permettant la créatio n de stationeme nt s perméables.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Piétonnisaatio n d'une partie de la place et en abaissant le nombre de stationeme nts de 175 à 100
- Créatio n d'un pôle associatif au n t la place
- Suppression de l'accès automobile au sud de la place d'Arm es
- Traversée sécurisée du boulevard Pasteurn
- Stationeme nts règlementés pour faciliter l'accès aux comm erces stationeme nts 30 minutes sur la place d'Arm es, stationeme nts 2h au Jardin de l'Hôtel de ville
- Aménagem ent d'un espace paysager propice à la détente et aux jeux pour les habitants du centre-bourg et des quartie s résidentie s périphériques
- Mise en valeur du kiosque, de la mairie, de l'église, des deux arches des halles et des pieds de façades autour de la place d'Arm es
- Créatio n d'une offre de mobilier connecté (borne num érique, banc) pour les habitants et les touristes propice à l'arrêt dans le centre-bourg
- Aménagem ent des pieds de façades facilitant l'installatio n de terrasses ou d'étalage pour les cellules commerciales

ÉVALUATION & DÉMARCHE DE PROJET

AGIR

- Illustration d'annexe financière pour estimation de la part communale d'auto-financement

PROGRAMME, BUDGET, CALENDRIER

MONTANTS CHIFFRES HORS SUBVENTIONS